

# « Le PS représente de moins en moins les intérêts populaires »

Economiste et porte-parole des Verts, Alain Lipietz dresse une analyse très critique de la gestion du mouvement des chômeurs par le Gouvernement. Et demande une loi sur les 35 heures, vraiment créatrice d'emplois.

## Un entretien avec Alain Lipietz

• Comment expliquez-vous la difficulté de la gauche (pourtant efficace lors du conflit des routiers) à donner des réponses au mouvement des chômeurs ?



— Pas de toute la gauche car une bonne partie (les Verts, les alternatifs, le PC, des socialistes) s'est impliquée dans ce mouvement. Le malaise des socialistes (ou de

certains d'entre-eux) vient de leur difficulté à être présents dans les institutions tout en étant représentatifs d'une couche sociale. Plus le temps passe, moins les gouvernements socialistes apparaissent comme des représentants des intérêts populaires. Ils s'érigent de plus en plus comme les garants d'un intérêt général, concept aux contours bien flous.

Seconde source de malaise, la société tout entière a du mal à s'adresser, comme pour les malades, aux chômeurs. Ce n'est pas seulement de la mauvaise conscience ; ce sentiment de rejet des victimes du malheur est aussi une manière d'éloigner pour soi la crainte du malheur. C'est d'autant plus absurde de traiter les chômeurs comme extérieurs à la société qu'une personne sur huit est au chômage.

• L'affirmation d'un pôle chômeurs ne risque-t-elle pas d'affaiblir la force déjà réduite des syndicats ?

— Absolument pas. Depuis 1995, nous sommes entrés dans un nouveau cycle de solidarité après avoir atteint un pic d'égoïsme à la fin des années 80, comme l'explique la sociologue Hirshman. Ce phénomène de formation d'union des chômeurs participe du mouvement d'organisation de la fraction la plus atomisée du salariat, comme les routiers. En France comme aux Etats-Unis, le syndicalisme se renforce dans des secteurs qu'il ne pénétrait pas jusque là.

Mais cette renaissance se fait dans un chaos organisationnel invraisemblable, avec des rivalités et des intolérances très fortes. Chaque année naissent deux ou trois syndicats supplémentaires. Avec la probable constitution de deux nouvelles confédérations (Groupe des Dix et Unsa),



■ Plusieurs milliers de manifestants ont défilé dans les rues de Paris, le 13 janvier dernier, à l'appel des associations de chômeurs.

## Jospin, tout feu tout flamme

Matignon ressemblait, ces derniers jours, à une caserne de pompiers. En cette première quinzaine de janvier, Lionel Jospin est vraiment sur tous les fronts pour éteindre les braises qui menacent de s'enflammer. Violences urbaines, mouvement des chômeurs, grogne au sein de la gauche... à chaque fois, le Premier ministre prend des initiatives pour éviter d'être débordé. Jacques Chirac se saisit-il du profond malaise suscité par le "festival" des voitures brûlées pour réunir des maires ? Martine Aubry annonce une relance de la politique de la ville et la nomination prochaine d'un secrétaire d'Etat chargé de ce dossier. Les occupations par les chômeurs risquent-elles de perdurer et de venir télescoper le démarrage du débat parlementaire sur les 35 heures ? Après les maladroites d'Aubry, Jospin reprend les affaires en main, jouant de la carotte (un milliard de francs) puis du bâton (l'évacuation musclée des Assedic). La cacophonie ne va-t-elle pas devenir la règle au sein de la majorité parlementaire ? Le chef de la gauche réunit les représentants de la gauche plurielle en exigeant un devoir de solidarité.

Après les flottements de fin d'année, le Premier ministre a choisi de faire

preuve d'autorité. Le patron, c'est lui ! Et il faut que cela se sache. Médiatiquement, le pari est risqué. A trop s'exposer, le Premier ministre pourrait être en première ligne des éventuels désaveux. La journée d'action du 13 a montré que les chômeurs ne désarment pas. Que faire si des lieux publics sont de nouveau occupés ? La solution évacuation a déjà fait grincer des dents à gauche. « Je préfère la force du dialogue aux forces de l'ordre », a prévenu le communiste Robert Hue alors que la Verte Marie-Christine Blandin, malmenée par les socialistes nordistes, parlait de « premier couac » gouvernemental.

Après un week-end bien agité, Lionel Jospin a maintenant besoin de calmer le jeu. Et de montrer que l'élan de 1997 ne s'est pas évanoui avec les agapes contrariées du réveillon. « Notre responsabilité principale sera de faire reculer le chômage », a-t-il réaffirmé en expliquant qu'en 1998 devait se mettre en place « degré par degré » le projet de société voulu par les Français. Le cap est inchangé mais les impatiences exprimées ici et là devraient obliger le Premier ministre à ressortir son habit de pompier.

N. B.

on devrait en compter sept ou huit d'ici deux ans.

• Renaissance syndicale, dites vous, et pourtant deux grandes confédérations ont exprimé leur hostilité à ce mouvement ?

— Si la CFDT et FO avaient eu le souci d'organiser elles-mêmes les chômeurs, on aurait pu y voir une rivalité tout à fait naturelle. Tel n'est pas le cas. En fait, le mouvement des chômeurs résulte de la tendance observée depuis 1984 à expulser de l'Unedic des chômeurs : femmes reprenant le travail, jeunes entrant sur le marché du travail, chômeurs en fin de droits. Cette évolution a été négociée avec le patronat par les deux confédérations qui dénoncent aujourd'hui l'action des chômeurs.

• Le mouvement des chômeurs peut-il continuer à peser dans les débats des semaines à venir, par exemple sur le temps de travail ?

— Il faut remettre les choses en perspective. Au départ, les militants ont commencé par proposer aux chômeurs des objectifs anti-chômage, comme la réduction du temps de travail. En fait, les associations (comme les comités CGT) n'ont véritablement commencé à s'enraciner que lorsqu'elles ont avancé des revendications immédiates de chômeurs. C'est la vie du syndicalisme : tout militant essaie de restituer son action dans un cadre plus général mais il n'obtient un écho fort que s'il est capable d'exprimer les intérêts les plus immédiats des masses.

Dans les semaines à venir, ce mouvement va chercher à peser directement sur l'Unedic, interlocuteur n°1 des chômeurs. La revalorisation de leurs droits ne peut être principalement à la charge des contribuables ; les entreprises doivent payer. En même temps, la fraction la plus consciente du mouvement des chômeurs va tenter de peser sur la loi sur les 35 heures pour qu'elle soit la plus contraignante possible. Le seuil d'application fixé pour l'instant à vingt salariés sera-t-il maintenu ? Y aura-t-il des limitations fortes aux heures supplémentaires ? La réponse à ces deux questions permettra d'y voir plus clair quant aux effets sur l'emploi.

Propos recueillis par  
Noël Bouttier